

AFRIQUE

MAROC

Le ministre mauritanien des Affaires étrangères reçu par le roi

Le ministre mauritanien des Affaires étrangères a été reçu le 27 février par le roi.

L'entretien a porté, selon le ministre mauritanien, sur « les problèmes prévalant dans le nord-ouest africain », ainsi que sur « des questions internationales intéressant le Maroc et la Mauritanie ».

Visite impromptue de M. Henri Simonet

M. Henri Simonet, ministre belge des Affaires étrangères a été reçu le 26 février par le roi.

La situation au Zaïre a été évoquée. La Belgique a envoyé 250 parachutistes pour renforcer l'armée zaïroise à Kitona.

Un autre problème a été abordé : celui de la future entrée de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce dans la Communauté Economique Européenne.

Contentieux à Melilla

Les autorités espagnoles de Melilla sont décidées à expulser, dans les jours prochains, tous les ressortissants marocains résidant dans l'enclave, à titre de « représailles » contre l'arraisonnement de deux chalutiers espagnols au large des côtes marocaines, a rapporté le 27 février le quotidien « Al-Alam ».

Deux chalutiers espagnols, ayant leur port d'attache à Melilla, avaient été interceptés le 23 février par la marine marocaine et conduits au port d'Al-Hoceima.

Trois autres bateaux espagnols, convaincus d'avoir pêché dans la limite des eaux protégées qui est au Maroc de 70 milles, avaient été arraisonnés le 24 par la marine royale dans le Sud marocain, au large d'Agadir.

Discours du trône

Le roi Hassan II a déclaré le 3 mars dans son discours du Trône que « le Maroc s'est jusqu'à présent abstenu d'user de son droit de suite, parce qu'il estime que la guerre doit être un ultime recours et qu'il est convaincu que le droit finira par triompher ».

Accord de coopération entre le Maroc et le Koweït

Le Maroc et le Koweït ont conclu le 10 mars à Koweït un accord de coopération dans le domaine de l'énergie. Le Koweït livrera au Royaume 2 millions de tonnes de pétrole.

Le roi crée un conseil de défense



Le roi Hassan II a annoncé le 8 mars dans un message au Parlement, qu'il avait décidé de créer auprès de lui un Conseil de défense groupant les représentants de toutes les tendances politiques du royaume.

« Ce conseil, a-t-il dit, qui œuvrera parallèlement au gouvernement, aura pour mission de nous assister dans notre politique de sauvegarde du territoire national et de la sécurité de l'Etat ».

Le Maroc va modifier sa « stratégie de défense », déclare le roi Hassan II

Le roi Hassan II a annoncé le 12 mars que « les protestations du Maroc qui étaient jusqu'ici verbales ou diplomatiques, prendront désormais une tournure et une forme nouvelles ».

Dans un discours aux chefs des groupes politiques du Parlement marocain, le roi a précisé que le Maroc « n'apportera aucun changement dans sa politique morale », mais que sa stratégie de défense « revêtira une autre forme ».

Il a souligné que le royaume chérifien « demeure fidèle à l'unité des peuples du grand Maghreb », et a exprimé l'espoir de voir « les voisins, revenir enfin à la sagesse et à la raison ».

Le souverain chérifien s'adressait aux députés venus lui remettre la motion de soutien que la Chambre des représentants avait adoptée le 8 mars à l'unanimité au sujet de la création d'un « Conseil national de défense ».

Attentat à Ceuta

17 personnes ont été blessées, dont 6 grièvement, dans un attentat à l'explosif commis le 5 mars dans l'hôtel « Ulises » de Ceuta (enclave espagnole sur la côte méditerranéenne du Maroc).

Peu après l'attentat, une correspondante anonyme, s'exprimant en français avec un accent étranger, a, dans un appel téléphonique au bureau de l'AFP de Madrid, revendiqué cette action au nom d'un mouvement se présentant comme « Front Patriotique Marocain ».

Dans les milieux officiels espagnols on exonère les autorités marocaines de toute responsabilité dans l'attentat. On affirme que l'attentat a été commis par deux jeunes Espagnols, membres de la section catalane du groupe armé du Parti communiste (international). Elles seraient responsables des attentats précédents commis dans l'enclave espagnole de la côte africaine, l'un dans une cafeteria, l'autre à l'aérodrome.

L'AOSARIO prête à une riposte militaire

L'Association des Originaires du Sahara anciennement sous domination espagnole (AOSARIO), qui soutient la légitimité du Maroc et de la Mauritanie sur le Sahara Occidental a annoncé le 2 mars « l'éventualité d'une riposte militaire au refus obstiné de l'Algérie de libérer les populations civiles séquestrées dans les camps de Tindouf ».

Déclaration de l'Association des étudiants tchadiens au Maroc

L'Association des étudiants et stagiaires tchadiens au Maroc (AESTM) a condamné énergiquement, le 13 mars, « le génocide » perpétré contre les populations musulmanes dans le sud du Tchad, « par Kamougué et ses complices ».

Le Maroc et le droit de la mer

« Il convient que notre pays garantisse sa sécurité tout au long de ses 2 500 km de côtes », a déclaré le doyen Mohamed Bennouna, dans son rapport introductif à l'ouverture des travaux du séminaire sur « Le Maroc et le droit de la mer ».

Contrat américain

Ronal Industries (U.S.A.) a reçu un contrat de 2,9 millions de dollars pour équiper des chars M48 et M60 en antiaériens.

Visite ivoirienne

Le ministre ivoirien des Affaires étrangères a remis le 22 février au roi Hassan II, un message personnel du président Houphouët-Boigny.

Les FAR écrasent 4 Katibas ennemies

Le ministère de l'Information a communiqué le 14 mars : « A la suite de renseignements parvenus à l'Etat-Major avancé des Forces Armées Royales à Laayoune, indiquant qu'une attaque allait être menée par quatre Katibas ennemies infiltrées dans le secteur Tigui Ramy Alban, au Sud de Smara, des Unités marocaines ont déclenché le 12 mars une attaque qui a permis de mettre l'ennemi hors d'état de nuire et de le chasser totalement de cette zone.

« De violents accrochages se sont poursuivis toute la journée. Le bilan provisoire des lourdes pertes subies par l'ennemi, à l'issue de cette journée de combats, s'établit comme suit :

— Plus de cent morts, dont 60 cadavres abandonnés sur le terrain,

— 17 véhicules détruits,

— 9 Jeeps, 1 Unimog (camion bâche), 5 canons bitubes, calcinés,

— 1 Bitube, 7 fusils-mitrailleurs kalashnikov, 5 mitrailleuses calibre 30 mm, 7 fusils Fal et 10 caisses de munitions récupérés.

Du côté marocain, les pertes suivantes ont été dénombrées :

— 19 morts et 49 blessés,

— 7 Jeeps brûlées.

Le roi Hassan II critique les Etats-Unis

Le roi Hassan II au cours d'une interview à la chaîne de télévision américaine ABC, le 26 février, a précisé que le Chah d'Iran, dont il ne peut envisager l'extradition car, a-t-il dit, « ce serait créer un précédent dans l'histoire » a exprimé son amertume à l'égard de la politique américaine incapable, selon lui, de faire la différence entre une aide et une intervention en faveur des amis de l'Amérique. « L'administration américaine hésite encore à s'engager clairement dans un sens ou dans l'autre ».

Rappelant que le Maroc venait de régler à l'Administration américaine 12 millions de dollars pour l'acquisition de quatre hélicoptères Chinook et qu'il attendait toujours leur livraison, le souverain a ajouté qu'il pouvait obtenir de l'Union Soviétique dans les six mois autant de matériel militaire qu'il le souhaitait alors que ce laps de temps ne suffirait même pas à la durée des pourparlers avec les Etats-Unis. Le roi a conclu en disant : « Tout en ayant une philosophie, j'ai des devoirs envers mon pays. Il est de mon devoir d'assurer la sécurité, la paix et la prospérité de mon peuple. Si je ne peux les réaliser avec l'aide de mes amis, il est alors de mon devoir de les chercher là où je peux les trouver ».

Le Parlement approuve la création d'un Conseil de défense

Le Parlement marocain, réuni le 9 mars en session extraordinaire, a exprimé son « soutien total » à la décision dont lui a fait part le roi Hassan II de créer « un Conseil de sauvegarde du territoire national et de la sécurité de l'Etat ».

Dans une déclaration adoptée à l'unanimité, le Parlement chérifien demande au gouvernement « de n'accepter désormais aucune discussion sur la soi-disant question du Sahara qui relève des affaires intérieures du pays ».

Après avoir souligné que la récupération du Sahara marocain « s'est effectuée par décolonisation et conformément aux lois et aux usages internationaux », le Parlement marocain recommande également au gouvernement royal « d'exercer le droit de suite et de déclencher des opérations de riposte à chaque fois que le territoire est l'objet d'une agression militaire étrangère ».

Il estime, en outre, que le Maroc « ne doit désormais compter que sur ses propres moyens pour défendre son intégrité territoriale ».

Congrès du PPS

Au cours de son deuxième Congrès national réuni à Casablanca le 23 février, le Parti du progrès et du socialisme a réélu, par acclamations et à l'unanimité M. Ali Yata, député de Casablanca, comme son secrétaire général. Sur le plan extérieur le PPS est plus que jamais déterminé à soutenir la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental et se prononce pour un « Maghreb des Etats » dans un premier temps, puis un « Maghreb des peuples » ultérieurement. Pour mettre fin au conflit, il préconise un « pacte de non-agression » entre le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie.

Parachutisme : les FAR splendides

A l'occasion de la fête du Trône, une brillante démonstration a eu lieu sur l'aéroport international de Rabat-Salé. En effet, deux équipes militaires des Forces Armées Royales, de renom international, et deux équipes civiles du Parachute Club du Maroc ont eu l'honneur de disputer 2 coupes dans une compétition de précision d'atterrissage. Les 4 équipes, composées chacune de 4 compétiteurs qui devaient effectuer 2 sauts d'une altitude de 1 300 mètres, ont commencé à s'affronter. Le public, venu en grand nombre, a alors pu apprécier le très haut niveau des équipes militaires qui ont remporté les deux coupes !

Déclaration de M. Boucetta

M. Mhamed Boucetta, ministre d'Etat marocain aux Affaires étrangères, a tenu le 14 mars à Rabat une conférence de presse au cours de laquelle il a expliqué la politique de son pays face à la tension actuelle dans le nord-ouest africain et à l'affaire du Sahara.

Il a indiqué que le Maroc « refusera désormais toute discussion sur l'affaire du Sahara, qui relève des affaires intérieures chérifiennes ».

« L'affaire du Sahara, a-t-il souligné, n'est pas une question de décolonisation ou de mouvement de libération, mais celle de la récupération d'une partie intégrante du territoire national marocain, conformément aux normes internationales (avis de la Cour de Justice de La Haye et accord de Madrid de 1974), et en fonction de la volonté des populations sahraouies qui se sont autodéterminées en 1975 par l'intermédiaire de leur Jemaa (assemblée).

Rupture des relations diplomatiques avec l'Ethiopie

Le Maroc a décidé le 9 mars de rompre ses relations diplomatiques avec l'Ethiopie à la suite de la reconnaissance par le gouvernement d'Addis-Abeba du « pseudo-gouvernement sahraoui », annonce-t-on officiellement à Rabat.

Dans un communiqué, le ministre d'Etat marocain condamne le comportement hostile du gouvernement éthiopien à l'égard de la cause nationale marocaine et accuse Addis-Abeba d'ingérence flagrante dans les affaires intérieures du Maroc ».

Le ministre Boucetta a adressé le 12 mars, au secrétaire général de l'OUA, un message l'informant des raisons ayant poussé le royaume chérifien à rompre ses relations diplomatiques avec l'Ethiopie.

« La reconnaissance par le gouvernement éthiopien du soi-disant POLISARIO et de la république Arabe Sahraouie Démocratique est un acte hostile contre le royaume du Maroc, qui considère une telle prise de position par tout Etat membre de l'OUA comme une ingérence flagrante dans ses affaires internes », écrit notamment M. Boucetta.

Rappel de l'ambassadeur du Maroc en Syrie

Le Maroc a décidé le 9 mars de rappeler « pour consultations » son ambassadeur à Damas à la suite de la « campagne de dénigrement » déclenchée par la presse syrienne contre le Maroc.

Visite en France de l'inspecteur de la Marine royale marocaine

Le capitaine de vaisseau Aziz, inspecteur de la Marine Royale Marocaine a été l'hôte officiel de l'amiral Lannuzel, chef d'état-major de la Marine, du 26 au 29 mars. Au cours de son séjour, le capitaine de vaisseau Aziz s'est rendu à Brest, à Lorient, à Cherbourg, où il a visité l'Ecole navale, en Bretagne, la base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué, dans le Morbihan et le chantier des sous-marins nucléaires d'attaque dans l'arsenal du port de Cotentin.

Escale technique de bâtiment de transport léger marocain « Ahmed es Sakhali »

Le Batral « Ahmed es Sakhali » de la Marine Royale Marocaine a effectué une escale de routine pour visite de garantie, à Brest, le 23 février.

M^e Bouabid succède à M. Osman à la tête du gouvernement

A la suite de la démission de M. Osman, le roi Hassan II a désigné, le 22 mars, M^e Maati Bouabid, ministre de la Justice, comme Premier ministre. Celui-ci devait entreprendre des consultations afin de former un nouveau gouvernement. Sa formation pourrait aller de pair avec la constitution du comité de défense auquel doivent siéger, aux côtés du souverain, deux représentants de chacune des « tendances politiques organisées ».

Le roi Hassan II a procédé le 27 mars à un remaniement restreint du gouvernement que préside M^e Maati Bouabid. M^e Mhamed Boucetta, ministre d'Etat aux Affaires étrangères et secrétaire général de l'Istiqlal, conservera ses fonctions. On enregistre quatre permutations et l'entrée de deux personnalités indépendantes.

Pas de troupes marocaines en Ouganda

Le ministère marocain de l'Information a démenti « catégoriquement » le 8 mars les informations selon lesquelles « le Maroc aurait envoyé des troupes en Ouganda pour défendre ce pays contre l'invasion de l'armée tanzanienne ».

Montage automobile

La Simca Chrysler « Horizon » va être commercialisée au Maroc. Ce modèle est assemblé à Casablanca par la Somaca qui assure déjà le montage de Simca. L'objectif de production d'Horizon a été fixé à 2 500 voitures la première année.

Message des anciens résistants au Souverain

A l'occasion de la tenue le 22 février à Rabat, de la session du Conseil national provisoire des anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération, le président du Conseil le Dr Abdelkrim Al Khatib a adressé à S.M. Hassan II le message suivant :

« Les membres du Conseil national provisoire des anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération, à la suite de l'agression de la ville de Tan-Tan par les mercenaires à la solde d'Alger, ont l'insigne honneur d'exprimer à votre Majesté leur disposition à prendre les armes pour défendre l'intégrité territoriale et la dignité du pays et à repousser tout agresseur. »

Appel des Oulémas

Une réunion ordinaire du secrétaire général de la Ligue des Oulémas du Maroc s'est tenue le 22 février à Rabat sous la présidence du secrétaire général, M. Abdellah Guennoun.

A cette occasion, M. Guennoun a fait un exposé sur le développement de la situation dans le monde musulman.

En ce qui concerne les questions nationales, le secrétariat général de la Ligue a réaffirmé la position des oulémas sur la nécessité de défendre l'intégrité territoriale, dénonçant les tentatives tendant à « greffer » une entité étrangère dans les provinces sahariennes marocaines ; il a également dénoncé les agressions contre le territoire marocain et invite le peuple à redoubler de vigilance et à mobiliser toutes ses forces contre les complots ourdis contre la souveraineté et l'intégrité territoriale du Maroc.

Le secrétariat général a « enregistré avec satisfaction la grande victoire réalisée par le peuple iranien frère, sous la conduite de dirigeants musulmans menés par le grand leader, Ayatollah Khoumeini, implorant Dieu que ce pas soit le début d'une nouvelle ère d'unité, de gloire et de puissance pour la nation musulmane ».

S.M. le roi Khaled reçoit le Général Moulay Hafid Alaoui

Le Roi Khaled d'Arabie Saoudite a reçu le 26 février Moulay Hafid Alaoui, ministre de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie.

Ont assisté à cette audience, l'Emir Abdellah Ion Abdelaziz, 2^e vice-président du Conseil des ministres et l'Emir Soltane Ibn Abdelaziz, ministre de la Défense et de l'Aviation.

AFRIQUE

ALGERIE

Déclaration du Polisario sur « l'offensive Houari Boumédiène ».

Le Front Polisario a affirmé le 12 mars que « l'offensive Houari Boumédiène », que ses troupes mènent depuis janvier dernier au Sahara Occidental et dans le Sud-Marocain, ne « diminuera pas d'intensité et ne sera pas détournée de ses objectifs finals, par les menaces d'extension de l'agression aux pays et peuples de la région ».

Cette déclaration constitue la première réponse officielle du Mouvement sahraoui à la résolution du Parlement marocain demandant l'exercice du « Droit de suite » contre l'Algérie.

L'affaire de Smara

Selon M. Brahim Hakim, ministre des affaires étrangères » de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), deux engagements se seraient succédés les 12 et 13 mars, et les maquisards auraient eu le dessus. Le premier aurait coûté aux forces armées royales cent quinze tués et un grand nombre de blessés, le second se serait soldé par la mort de soixante-quinze soldats marocains, huit autres étant fait prisonniers.

Déclaration du ministre Sahraoui de la Défense

M. Ibrahim Ghali, ministre sahraoui de la Défense, a affirmé le 27 février que la France avait adopté « une nouvelle stratégie politique » à l'égard du conflit du Sahara Occidental en usant « du langage de paix pour mieux s'insérer dans ce conflit qui n'est pas le sien ».

Déclaration du Polisario

M. Mohamed Lamine, chef du gouvernement sahraoui, a souhaité le 28 février que la France adopte, à l'égard du conflit du Sahara Occidental, « une neutralité réelle et positive » par laquelle, a-t-il dit, elle « contribuera grandement à sortir la région de la crise ».

Le durcissement de la guerre

Les dirigeants sahraouis ont laissé entendre, à l'occasion du 3^e anniversaire de la proclamation de la République Arabe Sahraouie Démocratique, le 27 février 1976, qu'un durcissement du conflit armé du Sahara Occidental pourrait intervenir dans les prochaines semaines.

Communiqué militaire sahraoui

16 militaires marocains ont été tués et une quinzaine d'autres ont été blessés, au cours de deux opérations menées dans le sud du Maroc et au Sahara Occidental par les combattants sahraouis le 11 mars, a annoncé le ministère Sahraoui de la Défense.

Le communiqué sahraoui indique à ce propos que « la garnison de Lebouirate a été pilonnée et ses installations de transmissions ainsi qu'un poste de commandement ont été détruits et six militaires des forces ennemies ont été tués ».

Le ministre sahraoui de la Défense a fait également état d'une opération contre les troupes marocaines dans la région de Hagounia, au Sahara Occidental où « diverses installations militaires et 4 véhicules ont été détruits ». Dix soldats marocains ont été tués au cours de cette opération et une quinzaine d'autres ont été blessés, précise le communiqué.

Opérations du Polisario

Deux garnisons situées au sud du Maroc ont été attaquées par les combattants sahraouis, annonce le 13 mars le ministère sahraoui de la Défense.

Les opérations contre ces deux garnisons, implantées à Abbatih et à Ain Khenfra, à 75 km de Tan-Tan, ont eu lieu les 3 et 7 mars et se sont soldées par la mise hors de combat d'une dizaine de soldats marocains et la destruction de deux postes de garde et d'un dépôt de carburant, précise le communiqué sahraoui, publié à Alger.

Le ministère sahraoui de la Défense fait état également d'une série d'opérations contre l'aérodrome de Tifariti et des garnisons de Jdiria et de Bir-Enzaran, au nord du Sahara Occidental ; 19 soldats marocains ont été tués et une trentaine d'autres ont été blessés au cours de ces attaques qui se sont soldées par la destruction des installations de l'aérodrome de Tifariti et des ouvrages défensifs des autres garnisons, ajoute le communiqué sahraoui.

Le Vietnam reconnaît la RASD

Le Vietnam a reconnu la « République Arabe Sahraouie Démocratique », a déclaré M. Pham Van Dong, Premier ministre vietnamien dans un message adressé à M. Mohamed Lamine, premier ministre sahraoui, et cité le 3 mars par l'agence algérienne APS.

M. Abdelghani nommé Premier ministre



M. Mohamed Benahmed Abdelghani, a été nommé Premier ministre du nouveau gouvernement d'Alger, tandis que M. Mohamed Salah Yahiaoui était nommé coordonnateur du Parti FLN.

M. Abdelghani conserve son portefeuille de l'Intérieur, qu'il détient depuis 1974.

A l'issue du Comité Central du Parti qui a clôturé ses travaux, la répartition des tâches entre les seize membres du Bureau politique a été définie :

— M. Abdelaziz Bouteflika, est nommé ministre conseiller auprès du Président de la république, ainsi que M. Ahmed Taleb Ibrahim, qui occupait déjà ce poste ;

— M. Mohamed Seddik Benyahia est nommé ministre des Affaires étrangères.

Cinq autres membres du Bureau politique ont été nommés Présidents de Commission et du Conseil Supérieur du parti FLN :

— M. Belaid Abdeslam, est nommé Président de la Commission de l'Economie ;

— M. Ahmed Bencherif, est nommé Président du Conseil Supérieur de la Jeunesse et Vice-Président de la Commission des Cadres ;

— M. Mohamed Said Mazouzi, devient le Président de la Commission juridique et organisation générale ;

— M. Boualem Benhamouda est nommé à la tête de la Commission Education, Formation et Culture ;

— M. Guezane Djillali Affane, est nommé Président de la Commission des Elections et des Elus ;

— enfin, M. Mohamed Amir, est désigné à la tête de la Commission des Affaires sociales ;

— le Président Chadli Bendjedid a été chargé, en sa qualité de secrétaire général du Parti, de choisir par la suite les responsables des 7 commissions encore à pourvoir.

Le nouveau gouvernement

Le nouveau gouvernement algérien dirigé par M. Mohamed Ben Ahmed Abdelghani, premier ministre, comprend 26 ministères et 2 secrétariats d'Etat.

La liste du gouvernement :

— Affaires étrangères : M. Mohamed Seddik Benyahia ;

— Energie et Industrie pétrochimique : M. Belkacem Nabi ;

— Industrie lourde : M. Mohamed Laissine ;

— Industrie légère : M. Said Ait Messaoudene ;

— Agriculture et Révolution agraire : Lieutenant-colonel Selim Saadi ;

— Planification et Aménagement du territoire : M. Abdelhamid Brahimi ;

— Finances : M. M'Hamed Hadj Yala ;

— Hydraulique : Sid Ahmed Ghozali ;

— Travaux publics : M. Ahmed Ali Ghozali ;

— Habitat, Construction et Urbanisme : M. Abdelmadjid Aouchiche ;

— Postes et Télécommunications : M. Mohamed Zerguini ;

— Santé : M. Abdelrezak Bouhara ;

— Education nationale : M. Mohamed Kharroubi ;

— Enseignement Supérieur et Recherche scientifique : M. Abdelhak Brerhi ;

— Information et Culture : M. Abdelhamid Mehri ;

— Justice : M. Lahcène Soufi ;

— Travail et Formation professionnelle : M. Mouloud Oumeziane ;

— Commerce : M. Abdelghani Akbi ;

— Transports : M. Salah Goudjil ;

— Moudjahidines : M. Mohamed Cherif Messaadia ;

— Affaires religieuses : M. Boualem Baki ;

— Sports : M. Djamel Houhou ;

— Tourisme : M. Abdelmadjid Allaoum ;

— Deux secrétariats ont été créés :

— aux Pêches : M. Ahmed Houahat ;

— aux Forêts et au Reboisement : Cdt Brahim Brahimia.

Négociations Polisario-Mauritanie

Les négociations entre le Front Polisario et la Mauritanie vont reprendre « très bientôt dans un pays africain », a annoncé le 15 mars à Alger le ministre sahraoui des Affaires étrangères.

Le nouveau Premier ministre

M. Mohamed Benahmed, dit Abdelghani, 52 ans, était l'un des 26 membres du Conseil de la Révolution qui, le 19 juin 1965, sous la direction du colonel Houari Boumediène, a renversé le régime du Président Ahmed Ben Bella.

De petite taille, moustache et cheveux argentés, des yeux vifs cachés derrière des lunettes cerclées de métal, il est considéré comme un homme autoritaire.

Né le 18 mars 1927 dans l'Oranais, Mohamed Benahmed adhère, dès 1943, au mouvement nationaliste PPA. Arrêté par les Français après les événements de 1945, il est libéré un an plus tard. En 1954, il abandonne ses études supérieures commencées en France, pour prendre part au déclenchement de la lutte armée du 1^{er} novembre, contre l'armée française. Il prend comme nom de guerre « Abdelghani », nom qu'il conserve jusqu'à ce jour.

A l'Indépendance, en 1962, il commande la 1^{re} Région Militaire du Grand-Alger. Fin 1964, il prend le Commandement de la 4^e Région Militaire (Ouargla Sud Algérien), puis, en 1967, est nommé à la tête de la 5^e Région Militaire de Constantine, dont il fera, en 7 ans, son véritable fief.

En 1974, il entre dans le gouvernement comme ministre de l'Intérieur et conserve les mêmes fonctions dans le nouveau gouvernement d'avril 1977.

Commentaire du Premier ministre sahraoui

M. Mohammed Lamine, premier ministre de la RASD, estime que les dernières déclarations du président français Valéry Giscard d'Estaing sur le Sahara Occidental « constituent un progrès sensible ».

La RDA va construire une usine de câbles électriques

La Sonélec a signé le 7 mars, avec l'entreprise Invest-Export de la RDA un contrat portant sur la réalisation d'une usine fabriquant des câbles d'énergie.

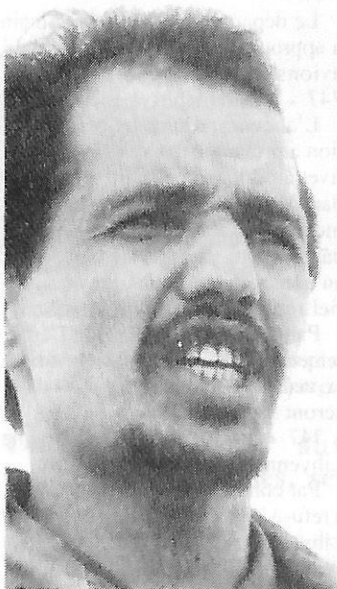
Délégation de la CGT reçue par M. Yahiaoui

M. Georges Séguy (France), en visite officielle à Alger, a été reçu le 13 mars par M. Mohamed Salah Yahiaoui, membre du Bureau politique du FLN et coordinateur du parti.

Important prêt bancaire à la Sonatrach

Un prêt de 400 millions de dollars vient d'être accordé à la « SONATRACH » par un groupe de banques dont le chef de file est la Banque Nationale de Paris.

Après la rencontre Saleck-Abdelaziz



M. Mohamed Abdelaziz

Une rencontre au Sommet a eu lieu entre le Président mauritanien, le colonel Mustapha Ould Saleck et le secrétaire général du Front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz.

Le chef du mouvement sahraoui, qui a fait état le 27 février de cette rencontre, a indiqué que celle-ci s'est déroulée en « présence d'un grand dirigeant arabe », sans préciser cependant la date de ce « sommet », ni le lieu, ni l'identité de ce « grand dirigeant arabe » qui pourrait être le Président libyen Mouammar Kadhafi.

M. Abdelaziz s'est montré cependant pessimiste au sujet des négociations en cours depuis plusieurs mois entre la Mauritanie et le Polisario.

Visites au président Chadli

Le président Chadli a reçu le 17 février M. Mohamed Ibrahim Messaoud, ministre d'Etat saoudien. Le 21 février il a reçu l'ambassadeur du Mali en Algérie, porteur d'un message personnel du président malien Moussa Traoré. Le 25 il a reçu Jean-Pierre Nonault, envoyé spécial du président congolais, Denis Sassou Nguesso.

La participation néerlandaise au financement de l'usine de liquéfaction d'Arzew

Les Pays-Bas prêteront 125 millions de dollars à l'Algérie pour le financement de l'usine de liquéfaction de gaz d'Arzew si l'Allemagne fédérale consent un prêt de même valeur aux autorités algériennes, a annoncé le ministre néerlandais de l'Economie, dans une lettre au Parlement, le 20 février.

La presse algérienne se félicite de la position française

Les deux quotidiens algériens du matin se sont félicités le 4 mars de « l'évolution positive » de la France sur la question de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ».

« Nous souhaitons, a écrit notamment « Ach-Chaab », que les déclarations de M. Olivier Stirn soient un pas vers la contribution active (de la France) à une solution conforme à la volonté de la communauté internationale et aux résolutions de l'assemblée générale des Nations-Unies qui ont refusé le fait accompli de l'invasion et de l'occupation ».

Il a neigé au Sahara

Fait sans précédent dans l'histoire du Sahara. Il a neigé le 15 février à Ghardaïa, capitale du M'Zab, et dans les régions sahariennes de Hassi R'Mel, Berriane et Laghouat (Algérie).

Les chutes de neige ont surpris les habitants de M'Zab : « Nous n'avons jamais vu un flocon de neige tomber dans les zones sahariennes », ont-ils dit.

Pendant une demi-heure, des bourrasques de neige se sont abattues à Ghardaïa : les véhicules circulaient difficilement, tous feux allumés.

Déclaration de M. Mamadou Dia

M. Mamadou Dia, ancien président du Conseil du Sénégal, a été reçu le 4 mars à Alger par M. Rabah Bitat.

L'ancien Président du Conseil sénégalais a déclaré, à propos des conflits africains, que « l'Afrique traverse une période de colonisation et de déstabilisation. Elle a besoin de cette déstabilisation pour se reconstruire car la destruction est toujours génératrice de forces créatives nouvelles. Quand on parle de destruction en Afrique, il faut sous-entendre destruction des anciennes structures coloniales », a ajouté M. Mamadou Dia.

TUNISIE

Coopération tuniso-sénégalaise en matière de transport

M. Adrien Senghor, ministre d'Etat chargé de l'Equipement de la République du Sénégal, a été l'hôte officiel de la Tunisie du 20 au 23 février 1979.

Dans le secteur du transport aérien, les deux délégations sont convenues de rechercher les voies et moyens pour la mise en application, à court terme, de l'accord aérien tuniso-sénégalais.

Le général Saint-Cricq reçu par le Premier ministre



M. Hedi Nouria

M. Hedi Nouria, premier ministre tunisien, a reçu le 13 mars le général Maurice Saint-Cricq, chef d'Etat-major de l'armée de l'Air française, en visite officielle en Tunisie.

Au cours de l'entrevue, M. Nouria a remis au général Saint-Cricq les insignes de Grand Officier de l'Ordre de la République tunisienne.

A l'issue de l'entretien, le général a souligné « les relations confiantes et amicales, qui existent entre les armées tunisienne et française ». Il a réaffirmé sa « volonté d'œuvrer pour le développement de la coopération établie entre l'armée de l'Air française et son homologue tunisienne ».

Appel du président Bourguiba

Le président de la république tunisienne, M. Habib Bourguiba, a appelé le 27 février les présidents Idi Amin et Julius Nyeréré à « proclamer le cessez-le-feu immédiat » et à « ordonner le retrait des troupes » en vue de faciliter « une solution négociée » du conflit entre l'Ouganda et la Tanzanie.

Coopération avec l'Argentine

L'Assemblée nationale tunisienne a adopté, le 28 février, un projet de loi ratifiant l'accord de coopération conclu le 22 juin 1977 entre la Tunisie et l'Argentine. Aux termes de cet accord, les deux pays s'accordent réciproquement dans le domaine commercial la clause de la nation la plus favorisée.

Visite mauritanienne

M. Ould Mohamed Laghdaf, ministre d'Etat à la présidence de la République mauritanienne, a été reçu le 17 février à Tunis par M. Hedi Nouria. M. Laghdaf, qui était porteur d'un message personnel du président Mustapha Ould Mohamed Saleck au président Habib Bourguiba, a déclaré qu'il avait évoqué avec M. Nouria les problèmes du Grand Maghreb Arabe et procédé à un échange de vues sur le conflit du Sahara occidental.

AFRIQUE



Nouveaux hélicoptères

Trois hélicoptères « Commando » de chez Westland (G.B.) ont été livrés en janvier dernier au gouvernement égyptien. Cet appareil peut charger 3 600 kg de fret ou 28 hommes de troupe de 90 kg chacun sur 600 km. Il peut être armé de canons, mitrailleuses, roquettes, missiles, etc.

Réduction du service militaire

Le président Sadate, lors d'une visite à l'Université d'Alexandrie le 24 février a annoncé que le service militaire serait ramené à 6 mois pour ceux qui participeront aux cultures, mais que ceux-ci seraient appelés à faire des périodes pour rafraîchir leurs connaissances militaires.

Un taux de croissance de 9 % escompté pour 1979

Le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur a déclaré que l'Egypte comptait atteindre un taux de croissance économique de 9 % et investir 2,65 milliards de livres (environ 3,97 milliards de dollars) au cours de l'année courante.

Accord non renouvelé avec l'URSS

On a annoncé le 25 février que le gouvernement égyptien avait décidé de ne pas renouveler le protocole de navigation aérienne conclu avec l'Union soviétique. En vertu de cet accord qui est arrivé à échéance le 1^{er} avril, la compagnie Aéroflot desservait à partir du Caire plusieurs capitales d'Afrique orientale ainsi qu'Aden.

La consommation égyptienne d'énergie

La consommation égyptienne de produits pétroliers a franchi le cap des 9 millions de tonnes en 1977, ce qui représente une progression de 50 % en cinq ans.

Accord aérien avec le Gabon

Un accord aérien entre l'Egypte et le Gabon a été signé à Libreville le 27 février. Il permettra d'établir entre le Caire et la capitale gabonaise une liaison directe, qui sera assurée par les compagnies Egypt Air et Air Gabon.

Budget 1979 : 12,9 milliards de livres

Le budget 1979 de l'Egypte, adopté début février par l'Assemblée du peuple, prévoit 12,93 milliards de livres égyptiennes de dépenses et 10,25 milliards de livres de recettes.

SOUDAN

Aide US

Pour 1980, il est prévu que les USA assistent le Soudan dans son effort de défense nationale par l'octroi d'une aide de 5 millions de dollars au titre des FMS (ventes de matériel militaire) qui couvrira une faible partie des besoins du Soudan. Un programme d'achats commerciaux financé par l'Arabie Saoudite permettra de faire face aux besoins les plus urgents et les plus importants du Soudan en matière de défense. L'achat des équipements devrait permettre à l'armée soudanaise de participer à des programmes d'édification de la nation.

Fausse nouvelles Soudan-Libye

Le ministre de l'Information s'est plaint officiellement le 4 mars auprès du chargé d'affaires libyen à Khartoum des informations diffusées par les organes de presse libyens sur le Soudan.

Le ministre soudanais a accusé la presse libyenne, et, en particulier, l'agence nationale, de répandre des « nouvelles inexactes » sur son pays.

Remaniement du gouvernement régional du Soudan du Sud

Le président Gaafar El Nimeiry a relevé de leurs fonctions quinze ministres du gouvernement régional autonome du Soudan du Sud et a réduit à onze le nombre des membres de ce gouvernement. Deux gouverneurs de cette région ont également été remplacés.

Prêt du DAF

Un accord portant octroi d'un prêt de 1 792 millions de francs CFA du Fonds Africain de Développement au Soudan a été signé le 28 février à Abidjan, siège du Fonds.

Déclaration d'un dirigeant du FPLE

M. Ermias Debessai, membre du comité central du Front Populaire de Libération de l'Erythrée (FPLE), a confirmé le 7 mars, que son mouvement se battait actuellement en Erythrée, « contre la troisième grande offensive de l'Ethiopie au cours de ces neuf derniers mois ».

Bombes à fragmentation en Erythrée

L'Armée éthiopienne effectue des raids aériens intensifs en Erythrée en utilisant des bombes à fragmentation, rapporte le jeudi 15 mars, le quotidien soudanais Al Ayam. Selon le quotidien, des « dizaines de personnes » auraient été tuées ou blessées.

MAURITANIE

Création de six commissions d'études

Le Conseil des ministres mauritanien du 22 février a entériné la création de six commissions d'études de plusieurs secteurs de la vie nationale, afin d'aboutir à des réformes concrètes dans un délai raisonnable.

Ces commissions concernent : la justice ; l'éducation nationale ; la promotion commerciale et industrielle ; la restructuration financière et monétaire ; la promotion agropastorale ainsi que « diverses questions relatives à l'homme et à son environnement ». Ces commissions comprennent chacune entre 10 et 15 membres et sont présidées par des ministres en exercice. Elles disposent de trois à six mois pour faire part des résultats de leurs travaux au CMRN.

Report de la visite du sous-comité OUA chargé du Sahara occidental

La visite que devait effectuer en Mauritanie, à partir du 13 mars, le sous-comité de l'OUA chargé d'étudier le conflit du Sahara Occidental, composé des présidents du Nigéria et du Mali, a été reportée à une date ultérieure.

Visite du Colonel Tavarez

Le Colonel Mustapha ould Mohamed Saleck a reçu le 20 février le colonel Tavarez da Souza, Secrétaire général du pacte de non agression de la CEAO.

Dans une déclaration à la presse nationale, le colonel da Souza a précisé que ses entretiens avec le chef du gouvernement ont porté sur la préparation du prochain Conseil des ministres prévu en avril.

Son départ a été salué par le lieutenant-colonel Mohamed O. Bah O. Adhel Kader, chef d'Etat major particulier du président du CMRN.

Infiltrations du Polisario dans le Sahara mauritanien

Plusieurs centaines de combattants du Front Polisario, fortement armés, se sont infiltrés et installés, depuis le renversement du président Moktar Ould Daddah, le 10 juillet 1978, dans la zone du Sahara Occidental que contrôle Nouakchott ainsi que dans la région d'Atar, au centre de la Mauritanie.

D'autres éléments sahraouis se sont implantés dans le secteur montagneux et quasi inhabité d'Oum Dreiga, dans le sud du territoire saharien administré par le Maroc, ajoute-t-on de même source.

Cette implantation du Front Polisario dans la partie méridionale du Sahara Occidental a été au centre d'une réunion entre officiers supérieurs marocains et mauritaniens du 19 au 23 février à Dakhla (ancienne villa Cisneros), localité située à l'extrême nord-ouest du Tiris El-Gharbia (Sahara mauritanien).

Au cours de cette réunion, la délégation marocaine a notamment demandé aux autorités mauritaniennes d'intensifier la surveillance dans les régions qu'elles contrôlent afin de mettre un terme aux infiltrations sahraouies.

Entretien Laghdaf-

Bouteflika

Le ministre des Affaires étrangères, M. Cheikhna Ould Laghdaf, a déclaré avoir rencontré « secrètement » son homologue algérien, M. Abdel Aziz Bouteflika, en vue de « régler le problème du Sahara Occidental », sans préciser le lieu ni la date de la réunion.

M. Laghdaf a indiqué que son pays était prêt à renouer ses relations avec l'Algérie.

La Mauritanie, a-t-il ajouté, à la suite de contacts entrepris également avec le Front Polisario, « a reconnu le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination dans la région occidentale de Tiris ».

Le changement du régime en Mauritanie, a-t-il indiqué, fut animé par le désir de trouver une solution au problème du Sahara. Toutefois, cette nouvelle attitude « n'a pas affecté nos relations avec le Maroc ».

